

CAGNES-SUR-MERRéunion PREMIUM
ÉQUIDIA

(Pôle National)

Diurne

0604 339

4645 PRIX DU VERCORS(Haies - Mâles et Hongres)
(Inédits)**3300 m** Jeudi 26 novembre 2020 à 10h30**26000 €**

(12 480, 6 240, 3 640, 2 470, 1 170) – dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais couru.**Poids : 68 k.** Les poulains n'ayant pas couru cinq fois en courses au galop recevront 2 k.**Les décharges prévues par l'article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.****Parcours n° 5** 16 partants maximum**4646 PRIX DES CITRONNIERS**(Haies - Femelles)
(Inédits)**3300 m****26000 €**

(12 480, 6 240, 3 640, 2 470, 1 170) – dotation France Galop

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids : 68 k.** Les pouliches n'ayant pas couru cinq fois en courses au galop recevront 2 k.**Les décharges prévues par l'article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.****Parcours n° 5** 16 partants maximum**4647 PRIX DE BONNEVEINE**

(Haies - Handicap de catégorie)

3500 m**18000 €**(8 100, 3 960, 2 340, 1 620, 900, 630, 450) – dotation France Galop
Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, cette année, en courses de haies, été classés 1^{er} ou 2^e d'une course de dotation totale de 30.000.**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 54 k.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 70 k.****Parcours n° 7** 16 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 26 novembre 2020 à 15 h 30

Jeudi 26 novembre 2020 à 10 h 30

4648 PRIX DE BELVEDERE 4000 m
(Haies - Handicap de catégorie)**18 000 €**

(8 100, 3 960, 2 340, 1 620, 900, 630, 450) – dotation France Galop
Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en courses de haies, été classé 1^{er} ou 2^e d'une course de dotation totale de 30.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 55 k. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

Parcours n° H4 – 17 obstacles 16 partants maximum
Publication des poids, le jeudi 26 novembre 2020 à 15 h 30

4649 PRIX UCELLO II 3800 m
(Steeple-Chase)**29 000 €**

(13 920, 6 960, 4 060, 2 755, 1 305) – dotation France Galop
Pour tous poulains et pouliches de **3 ans. Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 6.000.

Parcours n° S2 – 17 obstacles (Haie – Oxer Montant – Haie – Talus – Fence – Haie – Bull Finch – Double Barrière – Haie – Oxer Montant – Haie – Talus – Fence – Haie – Open Ditch – Double Barrière – Haie)
16 partants maximum

4650 PRIX GERARD PHILIPPEAU 3800 m
(Steeple-Chase - Handicap de catégorie)**22 000 €**

(9 900, 4 840, 2 860, 1 980, 1 100, 770, 550) – dotation France Galop
Pour tous poulains et pouliches de **4 ans.**

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 58 k. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 70 k.

Parcours n° S2 – 17 obstacles (Haie – Oxer Montant – Haie – Talus – Fence – Haie – Bull Finch – Double Barrière – Haie – Oxer Montant – Haie – Talus – Fence – Haie – Open Ditch – Double Barrière – Haie)
16 partants maximum
Publication des poids, le jeudi 26 novembre 2020 à 15 h 30

4651 PRIX ROGER DUCHENE
(Steeple-Chase)

3800 m Jeudi 26 novembre 2020 à 10h30

19000 €

(9 120, 4 560, 2 660, 1 805, 855) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, en steeple-chase, depuis le 1^{er} février dernier inclus, reçu 8.000 (victoires et places). **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 2.500 cette année et par 4.500 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° S2 – 17 obstacles (Haie – Oxer Montant – Haie – Talus – Fence – Haie – Bull Finch – Double Barrière – Haie – Oxer Montant – Haie – Talus – Fence – Haie – Open Ditch – Double Barrière – Haie)
16 partants maximum

Forfaits :	Lundi 30 novembre 2020	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 1 ^{er} décembre 2020	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 1 ^{er} décembre 2020	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 2 décembre 2020	10 h30 Boulogne
Montes :	Mercredi 2 décembre 2020	12 h30 Boulogne

CAGNES-SUR-MER

(Pôle National)

Diurne

0604 342

Lundi 30 novembre 2020 à 10h30

4660 PRIX VALLON DES AUFFES **3400 m**
(Haies - Femelles)**18 000 €**

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, en course à obstacles, reçu 5.000 (victoires et places). **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 1.000.**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.****Parcours n° 6** 16 partants maximum**4661** PRIX DE SAINT LOUP **3400 m**
(Haies - Mâles et Hongres)**18 000 €**

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant pas, en course à obstacles, reçu 5.000 (victoires et places). **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 1.000.**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.****Parcours n° 6** 16 partants maximum**4662** PRIX ALVARADO **3500 m**
(Haies)**26 000 €**

(12480, 6240, 3640, 2470, 1170) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, en courses de haies, reçu une allocation de 16.500. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 4.000.**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.****Parcours n° 7** 16 partants maximum

4663 PRIX LOUIS BERNUS
(Haïes)**4000 m** **Lundi 30 novembre 2020** à 10 h 30**32000 €**

(15 360, 7 680, 4 480, 3 040, 1 440) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus. Poids: 4 ans, 65 k.; 5 ans et au-dessus, 67 k.** Surcharges accumulées et limitées à 5 k. pour les sommes reçues en courses de haïes (victoires et places): 1 k. par 14.000 cette année et par 30.000 l'année dernière.

Les décharges prévues par l'article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° H4 – 17 obstacles 16 partants maximum

4664 PRIX DE L'UNION**3700 m**

(Steeple-Chase - À réclamer)

16000 €

(7 680, 3 840, 2 240, 1 520, 720) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer au minimum pour 10.000 avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids : 68 k.** Surcharges accumulées pour les prix de réclamation supérieurs à 10.000 : 1 k. par 2.000. En outre, les poulains et pouliches ayant, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 5.000 porteront 2 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° S1 – 17 obstacles (Haie – Oxer Montant – Haie – Talus – Fence – Haie – Bull Finch – Double Barrière – Haie – Oxer Montant – Haie – Talus – Fence – Haie – Bull Finch – Double Barrière – Haie)
16 partants maximum

4665 PRIX DU COL D'ASPIN**3800 m**

(Steeple-Chase)

26000 €

(12 480, 6 240, 3 640, 2 470, 1 170) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant, cette année, en steeple-chase, ni reçu une allocation de 13.000, ni reçu 26.000 (victoires et places). **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 5.000 cette année et par 12.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° S2 – 17 obstacles (Haie – Oxer Montant – Haie – Talus – Fence – Haie – Bull Finch – Double Barrière – Haie – Oxer Montant – Haie – Talus – Fence – Haie – Open Ditch – Double Barrière – Haie)
16 partants maximum

Lundi 30 novembre 2020 à 10 h 30

4666 PRIX HYERES III **3 800 m**
(Steeple-Chase - Handicap)**31 000 €**

(13950, 6820, 4030, 2790, 1550, 1085, 775) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**.**La référence applicable dans ce handicap sera + 10.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.****Parcours n° S2 – 17 obstacles** (Haie – Oxer Montant – Haie – Talus – Fence – Haie – Bull Finch – Double Barrière – Haie – Oxer Montant – Haie – Talus – Fence – Haie – Open Ditch – Double Barrière – Haie)
16 partants maximum

Publication des poids, le lundi 30 novembre 2020 à 15 h 30

Fortaits :	Mercredi 2 décembre 2020	11 h 30	Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 3 décembre 2020	11 h 30	Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 3 décembre 2020	11 h 30	Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 4 décembre 2020	10 h 30	Boulogne
Montes :	Vendredi 4 décembre 2020	12 h 30	Boulogne

CAGNES-SUR-MER

(Pôle National)

Diurne

0604 344

Mardi 1^{er} décembre 2020 à 10h30**4673 PRIX DU COL D'ALLOS** 3500 m
(Haies)**26 000 €**

(12480, 6240, 3640, 2470, 1170) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 5.000.**Parcours n° 7** 16 partants maximum**4674 PRIX DU VIEUX NICE** 3400 m
(Haies)**24 000 €**

(11520, 5760, 3360, 2280, 1080) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant, en courses à obstacles, ni couru trois fois, ni reçu deux allocations. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.500.**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.****Parcours n° 6** 16 partants maximum**4675 PRIX LE BOUIF** 4000 m
(Haies - À réclamer)**16 000 €**

(7680, 3840, 2240, 1520, 720) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer au minimum pour 9.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids: 68 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 9.000. En outre, tout cheval ayant, cette année, en course de haies, reçu une allocation de 9.000 portera 2 k. ; plusieurs allocations de 9.000, 4 k.**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.****Parcours n° H4 – 17 obstacles** 16 partants maximum

4676 PRIX DOMINGO PEREA
(Haies)

3500 m **Mardi 1^{er} décembre 2020 à 10h30**

24 000 €

(11 520, 5 760, 3 360, 2 280, 1 080) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au dessus**, n'ayant, en courses de haies depuis le 1^{er} janvier dernier inclus, ni couru trois fois, ni reçu deux allocations. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 2.000 cette année et par 5.000 du 1^{er} juillet 2019 inclus au 31 décembre 2019 inclus.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 7 16 partants maximum

4677 PRIX DU GENERAL DU CORAIL
(Steeple-Chase - À réclamer)

3800 m

16 000 €

(7 680, 3 840, 2 240, 1 520, 720) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer au minimum pour 11.000 avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids: 68 k.** Surcharges accumulées: 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 11.000. En outre, tout poulain et pouliche ayant, cette année, en steeple-chases, reçu une allocation de 9.000 portera 2 k., plusieurs allocations de 9.000, 4 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° S2 – 17 obstacles (Haie – Oxer Montant – Haie – Talus – Fence – Haie – Bull Finch – Double Barrière – Haie – Oxer Montant – Haie – Talus – Fence – Haie – Open Ditch – Double Barrière – Haie)
16 partants maximum

4678 PRIX JEAN GAILLY DE TAURINES
(Steeple-Chase)

3800 m

36 000 €

(17 280, 8 640, 5 040, 3 420, 1 620) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**. **Poids: 4 ans, 65 k. ; 5 ans et au-dessus, 67 k.** Surcharges accumulées et limitées à 5 k. pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 17.000 cette année et par 35.000 l'année dernière.

Les décharges prévues par l'article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° S2 – 17 obstacles (Haie – Oxer Montant – Haie – Talus – Fence – Haie – Bull Finch – Double Barrière – Haie – Oxer Montant – Haie – Talus – Fence – Haie – Open Ditch – Double Barrière – Haie)
16 partants maximum

Mardi 1^{er} décembre 2020 à 10h30**4679 PRIX DU COL DU PUYMORENS****4200 m**

(Steeple-Chase - À réclamer)

16 000 €

(7 680, 3 840, 2 240, 1 520, 720) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer au minimum pour 9.000 avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids: 68 k.** Surcharges accumulées: 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 9.000. En outre, les chevaux ayant, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 9.000, porteront 2 k., plusieurs allocations de 9.000, 4 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° S3 – 19 obstacles (Haie – Double Barrière – Haie – Oxer Montant – Haie – Talus – Fence – Haie – Bull Finch – Double Barrière – Haie – Oxer Montant – Haie – Talus – Fence – Haie – Open Ditch – Double Barrière – Haie) 16 partants maximum

Forfaits:	Vendredi 4 décembre 2020	11 h 30	Boulogne
Engts supplémentaires:	Samedi 5 décembre 2020	11 h 30	Boulogne
Part. prob. & montes:	Samedi 5 décembre 2020	11 h 30	Boulogne
Annul. Part.:	Lundi 7 décembre 2020	10 h 30	Boulogne
Montes:	Lundi 7 décembre 2020	12 h 30	Boulogne

Lundi 14 décembre 2020

ENGAGEMENTS

CAGNES-SUR-MER

(Pôle National)

Diurne

0604 349

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

4689 PRIX DE LA PROMENADE DES ANGLAIS 4000 m **Lundi 7 décembre 2020 à 10h30**
(Haies - Handicap divisé)
Première épreuve

Support d'événement

80000 €

(36000, 17600, 10400, 7200, 4000, 2800, 2000) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1^{er} Janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course ayant servi de support à des paris enregistrés sur le plan national, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1^{re} Catégorie.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

Parcours n° H4 – 17 obstacles 16 partants maximum
Publication des poids, le lundi 7 décembre 2020 à 15 h 30

4686 PRIX DU COL DU SOMPORT 3400 m
(Haies - À réclamer - Mâles et Hongres)

16000 €

(7680, 3840, 2240, 1520, 720) – dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, mis à réclamer au minimum pour 10.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées: 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 10.000. En outre, tout poulain ayant, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 9.000 portera 2 k.; plusieurs allocations de 9.000, 4 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 6 16 partants maximum

Lundi 7 décembre 2020 à 10h30

4687 PRIX UBU III **3 400 m**
(Haies - À réclamer - Femelles)**16 000 €**

(7 680, 3 840, 2 240, 1 520, 720) – dotation France Galop

Pour pouliches de **3 ans**, mises à réclamer au minimum pour 10.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000.**Poids : 67 k.** Surcharges accumulées: 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 10.000. En outre, toute pouliche ayant, cette année, en course de haies, reçu une allocation de 9.000 portera 2 k.; plusieurs allocations de 9.000, 4 k.**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.****Parcours n° 6** 16 partants maximum**4688 PRIX DU COL DE FENESTRE** **3 400 m**
(Haies - À réclamer)**16 000 €**

(7 680, 3 840, 2 240, 1 520, 720) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer au minimum pour 10.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids : 68 k.** Surcharges accumulées: 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 10.000. En outre, tout poulain ou pouliche, ayant, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 9.000, portera 2 k., plusieurs allocations de 9.000, 4 k.**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.****Parcours n° 6** 16 partants maximum**4690 PRIX HENRI VERAN** **4 000 m**
(Haies - Handicap divisé)
Deuxième épreuve**45 000 €**

(20250, 9900, 5850, 4050, 2250, 1575, 1125) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1^{er} Janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course ayant servi de support à des paris enregistrés sur le plan national, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1^{re} Catégorie.**Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la cloture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.****Parcours n° H4 – 17 obstacles** 16 partants maximum

Engagement dans la course n° 4689

4691 PRIX DU MONT FALOURDE
(Steeple-Chase - Femelles)**3700 m** **Lundi 7 décembre 2020** à 10h30**26000 €**

(12 480, 6 240, 3 640, 2 470, 1 170) – dotation France Galop

Pour pouliches de **3 ans. Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k par 2.000. Les pouliches n'ayant jamais couru en steeple-chase recevront 2 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° S1 – 17 obstacles (Haie – Oxer Montant – Haie – Talus – Fence – Haie – Bull Finch – Double Barrière – Haie – Oxer Montant – Haie – Talus – Fence – Haie – Bull Finch – Double Barrière – Haie)
16 partants maximum

4692 PRIX DU MONT VIAL
(Steeple-Chase)**3800 m****26000 €**

(12 480, 6 240, 3 640, 2 470, 1 170) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1^{er} février dernier inclus, en steeple-chase, reçu 8.000 (victoires et places). **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) 1 k. par 4.000 cette année et par 8.000 depuis le 1^{er} juillet 2019 inclus au 31 décembre 2019 inclus.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° S2 – 17 obstacles (Haie – Oxer Montant – Haie – Talus – Fence – Haie – Bull Finch – Double Barrière – Haie – Oxer Montant – Haie – Talus – Fence – Haie – Open Ditch – Double Barrière – Haie)
16 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 9 décembre 2020	11h30	Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 10 décembre 2020	11h30	Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 10 décembre 2020	11h30	Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 11 décembre 2020	10h30	Boulogne
Montes :	Vendredi 11 décembre 2020	12h30	Boulogne

CAGNES-SUR-MER

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

(Pôle National)

Diurne

0604 353

4699 PRIX DE LA VESUBIE
(Haies - Mâles et Hongres)

3300 m Jeudi 10 décembre 2020 à 10h30

26000 €

(12480, 6240, 3640, 2470, 1170) – dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant pas reçu 13.000 en courses de haies (victoires et places) (à réclamer excepté).

Poids : 66 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 5 16 partants maximum

4700 PRIX DE CAMBRIDGE
(Haies - Femelles)

3300 m

26000 €

(12480, 6240, 3640, 2470, 1170) – dotation France Galop

Pour poulaches de **3 ans**, n'ayant pas reçu 13.000 en courses de haies (victoires et places) (à réclamer excepté).

Poids : 66 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 5 16 partants maximum

4701 PRIX JEAN DOUMEN
(Haies - Femelles)

3400 m

24000 €

(11520, 5760, 3360, 2280, 1080) – dotation France Galop

Pour poulaches et juments de **4 et 5 ans**, n'ayant, en courses de haies, ni reçu une allocation de 8.000, ni reçu 13.000 (victoires et places).

Poids : 4 ans, 66 k. ; 5 ans, 68 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 6 16 partants maximum

Jeudi 10 décembre 2020 à 10h30

4702 PRIX DE L'AUTHION **3 500 m**
(Haies - À réclamer)**16 000 €**

(7 680, 3 840, 2 240, 1 520, 720) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer au minimum pour 8.000 avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids : 68 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 8.000. En outre, tout gagnant, cette année, d'une course de haies portera 2 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 7 16 partants maximum**4703 PRIX ANDRE ADELE** **3 800 m**
(Steeple-Chase)**34 000 €**

(16 320, 8 160, 4 760, 3 230, 1 530) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans. Poids : 67 k.** Surcharges accumulées et limitées à 4 k. pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 8.000.

Les décharges prévues par l'article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° S2 – 17 obstacles (Haie – Oxer Montant – Haie – Talus – Fence – Haie – Bull Finch – Double Barrière – Haie – Oxer Montant – Haie – Talus – Fence – Haie – Open Ditch – Double Barrière – Haie) 16 partants maximum

4704 PRIX AL CAPONE II **3 800 m**
(Steeple-Chase - Handicap)**31 000 €**

(13 950, 6 820, 4 030, 2 790, 1 550, 1 085, 775) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans.**

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 70 k.

Parcours n° S2 – 17 obstacles (Haie – Oxer Montant – Haie – Talus – Fence – Haie – Bull Finch – Double Barrière – Haie – Oxer Montant – Haie – Talus – Fence – Haie – Open Ditch – Double Barrière – Haie) 16 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 10 décembre 2020 à 15 h 30

4705 PRIX KATKO

(Steeple-Chase - Handicap)

4200 m Jeudi 10 décembre 2020 à 10h30**31 000 €**

(13950, 6820, 4030, 2790, 1550, 1085, 775) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**.**La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k****Parcours n° S3 – 19 obstacles** (Haie – Double Barrière – Haie – Oxer Montant – Haie – Talus – Fence – Haie – Bull Finch – Double Barrière – Haie – Oxer Montant – Haie – Talus – Fence – Haie – Open Ditch – Double Barrière – Haie) 16 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 10 décembre 2020 à 15 h 30

Forfaits :	Lundi 14 décembre 2020	11 h30	Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 15 décembre 2020	11 h30	Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 15 décembre 2020	11 h30	Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 16 décembre 2020	10 h30	Boulogne
Montes :	Mercredi 16 décembre 2020	12 h30	Boulogne

CAGNES-SUR-MER

(Pôle National)

Diurne

0604 358

Mardi 15 décembre 2020 à 10h30

4714 PRIX PHILIPPE LORAIN **3500 m**
(Haies - Handicap divisé)
Première épreuve

Support d'événement

80 000 €

(36000, 17600, 10400, 7200, 4000, 2800, 2000) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, ayant couru depuis le 1^{er} Janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course ayant servi de support à des paris enregistrés sur le plan national, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1^{re} Catégorie.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 70 k

Parcours n° 7 16 partants maximum

Publication des poids, le mardi 15 décembre 2020 à 15 h 30

4712 PRIX D'AUTEUIL **3300 m**
(Haies - Mâles et Hongres)

24 000 €

(11520, 5760, 3360, 2280, 1080) – dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant pas en courses de haies reçu 2.000 (victoires et places). **Poids : 67 k**. Les poulains ayant, en courses de haies, reçu 1.500 (victoires et places) porteront 2 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 5 16 partants maximum

4713 PRIX WUTZELINE **3300 m**
(Haies - Femelles)

24 000 €

(11520, 5760, 3360, 2280, 1080) – dotation France Galop

Pour pouliches de **3 ans** n'ayant pas en courses de haies reçu 2.000 (victoires et places). **Poids : 67 k**. Les pouliches ayant, en courses de haies, reçu 1.500 (victoires et places) porteront 2 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 5 16 partants maximum

4715 PRIX JEAN-YVES BEURAIN

(Haies - Handicap divisé)
Deuxième épreuve

3500 m **Mardi 15 décembre 2020 à 10 h 30****45 000 €**

(20 250, 9900, 5 850, 4 050, 2 250, 1 575, 1 125) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, ayant couru depuis le 1^{er} Janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course ayant servi de support à des paris enregistrés sur le plan national, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1^{re} Catégorie.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 70 k.

Parcours n° 7 16 partants maximum
Engagement dans la course n° 4714

4716 PRIX DU BREIL

(Haies)

4000 m

Épreuve du challenge PERTEMPS

39 000 €

(18 720, 9360, 5 460, 3 705, 1 755) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus. Poids: 4 ans, 65 k. ; 5 ans et au-dessus, 67 k.** Surcharges accumulées et limitées à 7 k. pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 16.000 cette année et par 32.000 l'année dernière.

Les décharges prévues par l'article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° H4 – 17 obstacles 16 partants maximum

4717 PRIX DE CARDIFF

(Haies - Handicap)

4000 m**31 000 €**

(13 950, 6 820, 4 030, 2 790, 1 550, 1 085, 775) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus.**

La référence applicable dans ce handicap sera de + 12.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k

Parcours n° H4 – 17 obstacles 16 partants maximum
Publication des poids, le mardi 15 décembre 2020 à 15 h 30

Mardi 15 décembre 2020 à 10h30

4718 PRIX DE GLASGOW **3700 m**
(Steeple-Chase - À réclamer)**16 000 €**

(7 680, 3 840, 2 240, 1 520, 720) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer au minimum pour 11.000 avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids : 68 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 11.000 .

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° S1 – 17 obstacles (Haie – Oxer Montant – Haie – Talus – Fence – Haie – Bull Finch – Double Barrière – Haie – Oxer Montant – Haie – Talus – Fence – Haie – Bull Finch – Double Barrière – Haie)
16 partants maximum

4719 PRIX DE LA TAMISE **3800 m**
(Steeple-Chase - À réclamer)**16 000 €**

(7 680, 3 840, 2 240, 1 520, 720) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer au minimum pour 8.000 avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids : 68 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 8.000. En outre, tout gagnant d'un steeple-chase, depuis le 1^{er} décembre dernier inclus, portera 2 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° S2 – 17 obstacles (Haie – Oxer Montant – Haie – Talus – Fence – Haie – Bull Finch – Double Barrière – Haie – Oxer Montant – Haie – Talus – Fence – Haie – Open Ditch – Double Barrière – Haie)
16 partants maximum

Forfaits :	Vendredi 18 décembre 2020	11 h 30	Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 19 décembre 2020	11 h 30	Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 19 décembre 2020	11 h 30	Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 21 décembre 2020	10 h 30	Boulogne
Montes :	Lundi 21 décembre 2020	12 h 30	Boulogne

CAGNES-SUR-MER

(Pôle National)

Diurne

0604 360

Jeudi 17 décembre 2020 à 10 h 30

4728 PRIX DE BIRMINGHAM 3400 m

(Haies - À réclamer - Mâles et Hongres)

16 000 €

(7 680, 3 840, 2 240, 1 520, 720) – dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, mis à réclamer pour 13.000, 15.000 ou 17.000. **Poids : 67 k.** Les poulains mis à réclamer pour 15.000 porteront 2 k. ; pour 17.000, 4 k. En outre, tout gagnant, d'une course de haies, depuis le 1^{er} décembre dernier inclus, portera 2 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 6 16 partants maximum**4729 PRIX CYBORG** 3500 m

(Haies)

32 000 €

(15 360, 7 680, 4 480, 3 040, 1 440) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 9.000.

Parcours n° 7 16 partants maximum**4730 PRIX DU CAP FERRAT** 3400 m

(Haies)

24 000 €

(11 520, 5 760, 3 360, 2 280, 1 080) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, en courses à obstacle, reçu 12.000 (victoires et places). **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 6 16 partants maximum

4731 PRIX DU CAP ROUX
(Haies - À réclamer)**4000 m** Jeudi 17 décembre 2020 à 10h30**16000 €**

(7680, 3840, 2240, 1520, 720) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer au minimum pour 7.000 au maximum pour 13.000, avec prix de réclamation intermédiaires de 2.000 en 2.000 et n'ayant pas, depuis le 1^{er} décembre dernier inclus, gagné deux courses de haies. **Poids : 68 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 7.000. En outre, tout gagnant, en courses de haies, depuis le 1^{er} décembre dernier inclus, portera 2 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H4 – 17 obstacles 16 partants maximum**4732 PRIX DE L'AQUITAINE**
(Steeple-Chase)**3700 m****27000 €**

(12960, 6480, 3780, 2565, 1215) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, en steeple-chases, reçu 9.000 (victoires et places). **Poids : 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 3.000. Les poulains et pouliches n'ayant jamais couru, en steeple-chase, recevront 2 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° S1 – 17 obstacles (Haie – Oxer Montant – Haie – Talus – Fence – Haie – Bull Finch – Double Barrière – Haie – Oxer Montant – Haie – Talus – Fence – Haie – Bull Finch – Double Barrière – Haie)
16 partants maximum

4733 PRIX DU CAP BENAT
(Steeple-Chase)**3800 m****34000 €**

(16320, 8160, 4760, 3230, 1530) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 8.000 cette année et par 18.000 l'année dernière.

Parcours n° S2 – 17 obstacles (Haie – Oxer Montant – Haie – Talus – Fence – Haie – Bull Finch – Double Barrière – Haie – Oxer Montant – Haie – Talus – Fence – Haie – Open Ditch – Double Barrière – Haie)
16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Vendredi 25 décembre 2020 (suite)

Jeudi 17 décembre 2020 à 10h30

4734 PRIX DU COMTE DE NICE

4200 m

(Steeple-Chase)

(L)

42 000 €

(20 160, 10 080, 5 880, 3 990, 1 890) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus. Poids : 4 ans, 65 k. ; 5 ans et au dessus, 67 k.** Surcharges accumulées et limitées à 7 k. pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 18.000 cette année et par 36.000 l'année dernière.

Parcours n° S3 – 19 obstacles (Haie – Double Barrière – Haie – Oxer Montant – Haie – Talus – Fence – Haie – Bull Finch – Double Barrière – Haie – Oxer Montant – Haie – Talus – Fence – Haie – Open Ditch – Double Barrière – Haie) 16 partants maximum

Forfaits:	Lundi 21 décembre 2020	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Mardi 22 décembre 2020	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Mardi 22 décembre 2020	11 h30 Boulogne
Annul. Part.:	Mercredi 23 décembre 2020	10 h30 Boulogne
Montes:	Mercredi 23 décembre 2020	12 h30 Boulogne

CAGNES-SUR-MER

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

(Pôle National)

Diurne

0604 365

4741 PRIX DE LA PICARDIE

(Haies - Handicap divisé)
Première épreuve

4000 m Mardi 22 décembre 2020 à 10 h 30

Support d'événement

80000 €

(36 000, 17 600, 10 400, 7 200, 4 000, 2 800, 2 000) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1^{er} Janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course ayant servi de support à des paris enregistrés sur le plan national, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1^{re} Catégorie.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k

Parcours n° H4 – 17 obstacles 16 partants maximum

Publication des poids, le mardi 22 décembre 2020 à 15 h 30

4742 PRIX GOODEA

(Haies - Mâles et Hongres)

3300 m

24000 €

(11 520, 5 760, 3 360, 2 280, 1 080) – dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant, en courses de haies, ni gagné (à réclamer excepté), ni reçu 7.000 (victoires et places). **Poids : 66 k**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.000. Les poulains n'ayant pas couru recevront 2 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 5 16 partants maximum

Mardi 22 décembre 2020 à 10h30

4743 PRIX DE LA BRETAGNE **3300 m**
(Haies - Femelles)**24 000 €**

(11 520, 5 760, 3 360, 2 280, 1 080) – dotation France Galop

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant, en courses de haies, ni gagné (à réclamer excepté), ni reçu 7.000 (victoires et places). **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.000. Les pouliches n'ayant pas couru recevront 2 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 5 16 partants maximum**4744 PRIX DU CAP CAMARAT** **3400 m**
(Haies - À réclamer - Femelles)**16 000 €**

(7 680, 3 840, 2 240, 1 520, 720) – dotation France Galop

Pour pouliches de **3 ans**, mises à réclamer pour 13.000, 15.000 ou 17.000. **Poids : 67 k.** Les pouliches mises à réclamer pour 15.000 porteront 2 k. ; pour 17.000 4 k. En outre, toute gagnante d'une course de haies depuis le 1^{er} décembre de l'année dernière inclus, portera 2 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 6 16 partants maximum**4745 PRIX DU PAYS DE LOIRE** **4000 m**
(Haies - À réclamer)**16 000 €**

(7 680, 3 840, 2 240, 1 520, 720) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas gagné deux courses de haies, depuis le 1^{er} décembre dernier inclus, et mis à réclamer au minimum pour 8.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids : 68 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 8.000. En outre, tout poulain ou pouliche, ayant, depuis le 1^{er} décembre dernier inclus, gagné une course de haies, portera 2 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H4 – 17 obstacles 16 partants maximum

4746 PRIX DE LA BOURGOGNE
(Haies - Handicap divisé)
Deuxième épreuve

4000 m **Mardi 22 décembre 2020 à 10 h 30**

45000 €

(20 250, 9900, 5850, 4050, 2250, 1575, 1125) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1^{er} Janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course ayant servi de support à des paris enregistrés sur le plan national, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1^{re} Catégorie.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

Parcours n° H4 – 17 obstacles 16 partants maximum
Engagement dans la course n° 4741

4747 PRIX DE LA VENDEE
(Steeple-Chase - Handicap)

4200 m

32000 €

(14 400, 7040, 4160, 2880, 1600, 1120, 800) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k

Parcours n° S3 – 19 obstacles (Haie – Double Barrière – Haie – Oxer Montant – Haie – Talus – Fence – Haie – Bull Finch – Double Barrière – Haie – Oxer Montant – Haie – Talus – Fence – Haie – Open Ditch – Double Barrière – Haie) 16 partants maximum
Publication des poids, le mardi 22 décembre 2020 à 15 h 30

Forfaits :	Jeudi 24 décembre 2020	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 26 décembre 2020	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 26 décembre 2020	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 28 décembre 2020	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 28 décembre 2020	12 h 30 Boulogne

CAGNES-SUR-MER

(Pôle National)

Diurne

0604 001

Jeudi 24 décembre 2020 à 10 h 30

3000 PRIX FRAGONARD **3400 m**

(Haies - À réclamer - Mâles et Hongres)

16 000 €

(7 680, 3 840, 2 240, 1 520, 720) – dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de **4 ans** (nés en 2017), mis à réclamer au minimum pour 11.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000 et n'ayant pas gagné trois courses de haies, depuis le 1^{er} décembre de l'année dernière inclus. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 11.000. En outre, tout gagnant, d'une course de haies, depuis le 1^{er} décembre de l'année dernière inclus, portera 2 k. ; de plusieurs, 4 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 6 16 partants maximum**3001 PRIX DU LIMOUSIN** **3400 m**

(Haies)

24 000 €

(11 520, 5 760, 3 360, 2 280, 1 080) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans** (nés en 2017), n'ayant, en courses à obstacles, ni reçu 3.000 (victoires et places), ni reçu deux allocations. **Poids : 67 k.** Les poulains et les pouliches ayant reçu 2.000 en courses de haies (victoires et places) porteront 2 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 6 16 partants maximum**3002 PRIX DE L'ESTERON** **4000 m**

(Haies)

24 000 €

(11 520, 5 760, 3 360, 2 280, 1 080) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus** (nés en 2016 et antérieurement), n'ayant, en courses à obstacles, depuis le 1^{er} décembre de l'année dernière inclus, ni gagné, ni reçu deux allocations. **Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000 depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H4 – 17 obstacles 16 partants maximum

3003 PRIX DE L'ARTOIS
(Haies - Femelles)**3500 m** Jeudi 24 décembre 2020 à 10h30**24 000 €**

(11 520, 5 760, 3 360, 2 280, 1 080) – dotation France Galop

Pour juments de **5 ans et au-dessus** (nées en 2016 et antérieurement), n'ayant, depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus, en courses de haies, ni reçu une allocation de 10.000, ni reçu 20.000 (victoires et places). **Poids : 5 ans, 65 k. ; 6 ans et au-dessus, 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 4.000 depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus. En outre, toute gagnante d'une course de haies, depuis le 1^{er} décembre de l'année dernière inclus, portera 2 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 7 16 partants maximum

3004 PRIX DE L'AUVERGNE
(Steeple-Chase - À réclamer)**3800 m****16 000 €**

(7 680, 3 840, 2 240, 1 520, 720) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans** (nés en 2016), mis à réclamer au minimum pour 8.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000 et n'ayant pas gagné deux steeple-chases depuis le 1^{er} décembre de l'année dernière inclus. **Poids : 68 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 8.000. En outre, tout gagnant, en steeple-chase, depuis le 1^{er} décembre de l'année dernière inclus, portera 2 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° S2 – 17 obstacles (Haie – Oxer Montant – Haie – Talus – Fence – Haie – Bull Finch – Double Barrière – Haie – Oxer Montant – Haie – Talus – Fence – Haie – Open Ditch – Double Barrière – Haie)
16 partants maximum

3005 PRIX DES ILES D'OR
(Steeple-Chase - À réclamer)**3800 m****16 000 €**

(7 680, 3 840, 2 240, 1 520, 720) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **6 ans et au-dessus** (nés en 2015 et antérieurement), mis à réclamer au minimum pour 8.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000 et n'ayant pas, depuis le 1^{er} décembre de l'année dernière inclus, gagné deux steeple-chases. **Poids : 68 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 8.000. En outre, tout cheval ayant, depuis le 1^{er} décembre de l'année dernière inclus, gagné un steeple-chase portera 2 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° S2 – 17 obstacles (Haie – Oxer Montant – Haie – Talus – Fence – Haie – Bull Finch – Double Barrière – Haie – Oxer Montant – Haie – Talus – Fence – Haie – Open Ditch – Double Barrière – Haie)
16 partants maximum

Jeudi 24 décembre 2020 à 10h30

3006 PRIX MICHEL LINARES
(Steeple-Chase)

4200 m

26 000 €

(12480, 6240, 3640, 2470, 1170) – dotation France Galop

Pour tous chevaux **de 6 ans et au-dessus** (nés en 2015 et antérieurement), n'ayant, en steeple-chase, depuis le 1^{er} décembre de l'année dernière inclus, ni gagné (à réclamer excepté), ni reçu 8.000 (victoires et places). **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 3.000 depuis le 1 janvier de l'année dernière inclus et par 8.000 du 1^{er} juillet 2019 inclus au 31 décembre 2019 inclus.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° S3 – 19 obstacles (Haie – Double Barrière – Haie – Oxer Montant – Haie – Talus – Fence – Haie – Bull Finch – Double Barrière – Haie – Oxer Montant – Haie – Talus – Fence – Haie – Open Ditch – Double Barrière – Haie) 16 partants maximum

Forfaits :	Lundi 28 décembre 2020	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 29 décembre 2020	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 29 décembre 2020	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 30 décembre 2020	10 h30 Boulogne
Montes :	Mercredi 30 décembre 2020	12 h30 Boulogne

CAGNES-SUR-MER

Réunion PREMIUM
ÉQUIDIA

(Pôle National)

Diurne

0604 005

3012 PRIX DE VILLENEUVE LOUBET**3400 m** **Lundi 28 décembre 2020 à 10 h 30**

(Haies - À réclamer - Femelles)

16000 €

(7680, 3840, 2240, 1520, 720) – dotation France Galop

Pour pouliches de **4 ans** (nées en 2017) mises à réclamer au minimum pour 11.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000 et n'ayant pas gagné trois courses de haies, depuis le 1^{er} décembre de l'année dernière inclus. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 11.000. En outre, toute gagnante, d'une course de haies, depuis le 1^{er} décembre de l'année dernière inclus, portera 2 k, de plusieurs courses, 4 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 6 16 partants maximum**3013 PRIX STODOUN****3500 m**

(Haies - Mâles et Hongres)

24000 €

(11 520, 5 760, 3 360, 2 280, 1 080) – dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres **de 4 ans** (nés en 2017), n'ayant pas, en courses de haies, reçu 13.000 (victoires et places). **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 7 16 partants maximum**3014 PRIX DE L'ILE ROUSSE****4000 m**

(Haies - Handicap)

27000 €

(12 150, 5 940, 3 510, 2 430, 1 350, 945, 675) – dotation France Galop

Pour tous chevaux **de 5 ans** (nés en 2016), n'ayant pas gagné en course de haies (à réclamer excepté) depuis le 1^{er} décembre de l'année dernière inclus.

La référence applicable dans ce handicap sera + 12

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

Parcours n° H4 – 17 obstacles 16 partants maximum

Publication des poids, le lundi 28 décembre 2020 à 15 h 30

Lundi 28 décembre 2020 à 10h30

3015 PRIX DES ILES DE PORQUEROLLES **4000 m**
(Haies)**24 000 €**

(11 520, 5 760, 3 360, 2 280, 1 080) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus** (nés en 2016 et antérieurement), n'ayant pas reçu 20.000 en courses de haies (victoires et places) depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus. **Poids : 5 ans; 66 k.; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) :1 k. par 4.000 depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus et par 10.000 depuis le 1^{er} juillet 2019 inclus au 31 décembre 2019 inclus.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° H4 – 17 obstacles 16 partants maximum

3016 PRIX PIERRE THOMAS **3500 m**
(Haies - À réclamer)**16 000 €**

(7 680, 3 840, 2 240, 1 520, 720) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus** (nés en 2016 et antérieurement), mis à réclamer au minimum pour 9.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000 et n'ayant pas gagné deux courses de haies, depuis le 1^{er} décembre de l'année dernière inclus. **Poids : 5 ans, 67 k. ; 6 ans et au-dessus, 69 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 9.000. En outre, tout gagnant d'une course de haies, depuis le 1^{er} décembre de l'année dernière inclus, portera 2 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° 7 16 partants maximum

3017 PRIX ANDRE GIRARD **3800 m**
(Steeple-Chase - À réclamer)**16 000 €**

(7 680, 3 840, 2 240, 1 520, 720) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans** (nés en 2017), mis à réclamer pour 11.000, 13.000 ou 15.000. **Poids : 68 k.** Les poulains et les pouliches mis à réclamer pour 13.000 porteront 2 k. ; 15.000, 4 k. En outre, tout gagnant, en steeple-chase, depuis le 1^{er} décembre de l'année dernière inclus, portera 2 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° S2 – 17 obstacles (Haie – Oxer Montant – Haie – Talus – Fence – Haie – Bull Finch – Double Barrière – Haie – Oxer Montant – Haie – Talus – Fence – Haie – Open Ditch – Double Barrière – Haie) 16 partants maximum

3018 PRIX DES ILES DE LERINS
(Steeple-Chase)**3800 m** **Lundi 28 décembre 2020 à 10h30****26000 €**

(12 480, 6 240, 3 640, 2 470, 1 170) – dotation France Galop

Pour tous chevaux **de 5 ans** (nés en 2016), n'ayant, pas gagné (à réclamer excepté) en steeple-chase, depuis le 1^{er} décembre de l'année dernière inclus. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 3.000 depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.

Parcours n° S2 – 17 obstacles (Haie – Oxer Montant – Haie – Talus – Fence – Haie – Bull Finch – Double Barrière – Haie – Oxer Montant – Haie – Talus – Fence – Haie – Open Ditch – Double Barrière – Haie)
16 partants maximum

Forfaits :	Judi 31 décembre 2020	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 2 janvier 2021	09h00 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 2 janvier 2021	09h00 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 2 janvier 2021	10h30 Boulogne
Montes :	Samedi 2 janvier 2021	12h30 Boulogne

CAGNES-SUR-MER

(Pôle National)

Diurne

0604 010

Lundi 4 janvier 2021 à 10h30

3028 PRIX CHRISTIAN FORNAROLI **3500 m**
(Haies - Femelles)**24 000 €**

(11520, 5760, 3360, 2280, 1080) – dotation France Galop

Pour pouliches de **4 ans** n'ayant pas, en courses de haies, reçu 13.000 (victoires et places). **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000.**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.****Parcours n° H6 – 14 obstacles** 16 partants maximum**3029** PRIX ANDRE MASSENA
GRANDE COURSE DE HAIES DES 4 ANS **3500 m**
(Haies)
(L)**42 000 €**

(20160, 10080, 5880, 3990, 1890) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans. Poids : 66 k.** Surcharges accumulées et limitées à 4 k. pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 12.000.**Parcours n° H6 – 14 obstacles** 16 partants maximum**3030** GRANDE COURSE DE HAIES DE CAGNES **4300 m**
(Haies)
(L)

Épreuve du challenge PERTEMPS

52 000 €

(24960, 12480, 7280, 4940, 2340) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus. Poids : 5 ans, 65 k. ; 6 ans et au-dessus, 67 k.** Surcharges accumulées et limitées à 5 k. pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 20.000 depuis le 1^{er} janvier de l'année dernière inclus et par 40.000 du 1^{er} juillet 2019 inclus au 31 décembre 2019 inclus.**Parcours n° H9 – 17 obstacles** 16 partants maximum

3031 PRIX ROMANTISME - MARCEL MASCHIO **4000 m** **Lundi 4 janvier 2021 à 10 h 30**
(Haies - Handicap)

30000 €

(13 500, 6 600, 3 900, 2 700, 1 500, 1 050, 750) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **6 ans et au-dessus**.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k

Parcours n° H4 – 17 obstacles 16 partants maximum
Publication des poids, le lundi 4 janvier 2021 à 15 h 30

PRIX CHRISTIAN DE L'HERMITE
3032 GRAND STEEPLE-CHASE DES 4 ANS **3800 m**
(Steeple-Chase)
(L)

45000 €

(21 600, 10 800, 6 300, 4 275, 2 025) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans. Poids : 66 k**. Surcharges accumulées et limitées à 4 k. pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 12.000.

Parcours n° S2 – 17 obstacles (Haie – Oxer Montant – Haie – Talus – Fence – Haie – Bull Finch – Double Barrière – Haie – Oxer Montant – Haie – Talus – Fence – Haie – Open Ditch – Double Barrière – Haie)
16 partants maximum

3033 PRIX JEAN FOSSATI **3800 m**
(Steeple-Chase - Handicap)

34000 €

(15 300, 7 480, 4 420, 3 060, 1 700, 1 190, 850) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**.

Les références applicables dans ce handicap seront pour les 5 ans, +10 ; 6 ans et au-dessus, +12.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k

Parcours n° S2 – 17 obstacles (Haie – Oxer Montant – Haie – Talus – Fence – Haie – Bull Finch – Double Barrière – Haie – Oxer Montant – Haie – Talus – Fence – Haie – Open Ditch – Double Barrière – Haie)
16 partants maximum
Publication des poids, le lundi 4 janvier 2021 à 15 h 30

Lundi 4 janvier 2021 à 10h30

GRAND PRIX DE LA VILLE DE NICE -
3034 BERNARD SECLY **4600 m**
 (Steeple-Chase - Groupe III)

100 000 €

(45 000, 22 000, 13 000, 9 000, 5 000, 3 500, 2 500) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus. Poids : 5 ans, 64 k. ; 6 ans et au-dessus, 66 k.** Surcharges limitées à 5 k pour les 5 ans. Les chevaux, ayant, en steeple-chase, gagné depuis le 1^{er} juillet 2019, une course de dotation totale de 36.000 porteront 1 k.; une Listed-Race (handicap excepté), 2 k.; un Groupe III, 4 k.; plusieurs Groupes ou un Groupe et une Listed-Race, 5 k.; un Groupe I, 7 k..

Parcours n° S4 – 20 obstacles (Haie – Bull Finch – Double Barrière – Haie – Oxer Montant – Haie – Talus – Fence – Haie – Open Ditch – Double Barrière – Haie – Oxer Montant – Haie – Talus – Fence – Haie – Open Ditch – Double Barrière – Haie) 16 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 6 janvier 2021	11 h30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 7 janvier 2021	11 h30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 7 janvier 2021	11 h30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 8 janvier 2021	10 h30 Boulogne
Montes :	Vendredi 8 janvier 2021	12 h30 Boulogne

Nom du cheval	Age	Sommes gagnées en Euros	Nom du propriétaire	Observations

Attention, en raison de la pandémie de COVID19 les règles spécifiques d'accès et d'utilisation de l'hippodrome et du centre d'entraînement ont été mises en place et seront amenées à évoluer au cours du meeting. **Leur respect est obligatoire sous peine de sanction.**

Renseignements personnel accompagnant :

Nombre de chambre de lad :

Date d'arrivée :

Nombre de studios :

Date de départ :

Nombre de deux pièces :

Nom	Prénom	Emploi	Type de logement demandé

La S.C.C.A décline toute responsabilité concernant les chevaux et le matériel stationnant dans les boxes ou les locaux mis à la disposition de Messieurs les entraîneurs pendant la durée du meeting. Les entraîneurs et les Propriétaires doivent faire leur affaire personnelle de la garde juridique et matérielle des chevaux et du matériel dont ils demeurent responsables. Cependant, la S.C.C.A. fait assurer une surveillance à titre bénévole sur l'ensemble de l'hippodrome y compris dans les cités. Cette surveillance n'engage en aucune façon la responsabilité de la société.

En raison des conditions particulières de fonctionnement mises en place par l'Institution, les installations de l'hippodrome ne seront occupées par les chevaux et le personnel venant en meeting qu'à partir du lundi 30 novembre 2020 et devront être libérés le lundi 11 janvier 2021 à 12h au plus tard.

Tout contrevenant en sera expulsé par ordonnance de référé rendue par Monsieur le Président du Tribunal de Grande Instance de Grasse et lui sera, en outre, infligé **une astreinte de 3€ par box et par jour de retard**, pendant les quinze premiers jours qui suivent la période d'occupation des boxes. Après cette période, **l'astreinte sera portée à 15€ par box et par jour de retard.**

Date limite d'envoi le lundi 2 novembre 2020 à l'adresse suivante :

secretariat@hippodrome-cotedazur.com

Le signataire de cette demande s'engage expressément à se conformer à toutes les clauses mentionnées au règlement intérieur.

Date :

Lu et approuvé,

Signature :